



BAC +2
BTS

BTS Collaborateur juriste notarial

Formation initiale sous contrat - Diplôme d'État

Objectif de la formation

Le collaborateur juriste notarial exerce principalement son activité professionnelle au sein d'un Office notarial. Il agit de manière autonome pour les actes à la fois simples et courants, ou sur instructions pour les actes plus complexes dans les domaines de la personne, la famille, l'immobilier ou l'entreprise.

Collaborateur polyvalent, il est amené à accomplir l'ensemble des tâches comme :

- ◇ la production d'actes
- ◇ le traitement des dossiers
- ◇ des expertises particulières
- ◇ l'archivage

L'activité notariale implique des contacts multiples avec des partenaires divers relevant des secteurs public et privé, notamment : conservations des hypothèques, services fiscaux, cadastres, services de l'état civil, services d'urbanisme, greffes des tribunaux, notaires, avocats, huissiers de justice, géomètres, experts immobiliers, syndicats de copropriété.

Perspectives d'emploi et de carrière

Exerçant son activité principalement auprès d'un ou de plusieurs notaires, le titulaire du BTS Collaborateur juriste notarial peut occuper les emplois suivants :

- ◇ Rédacteurs d'actes,
- ◇ Assistant formaliste,
- ◇ Négociateur de biens à vendre ou à louer,...

Selon ses aptitudes et son expérience, le diplômé pourra évoluer vers la prise de responsabilités croissantes, notamment en matière de rédaction d'actes et de management d'équipe, et progresser ainsi vers un niveau cadre :

- ◇ Conseiller juridique,
- ◇ Cadre responsable de services dans des structures plus importantes.

Processus d'admission

Sélection sur dossier de candidature et entretien de motivation.

Saisie du vœu sur Parcoursup.

Rappel : Inscription définitive à la formation soumise à l'obtention d'un BAC ou équivalent.

Rythme de formation

La formation est dispensée par le pôle supérieur. Les étudiants bénéficient des vacances scolaires et suivent 12 semaines de stage en étude notariale réparties sur les deux années de formation.

Les avantages d'une formation initiale sous contrat :

- ◇ Possibilité de bourse d'état
- ◇ statut d'étudiant
- ◇ accompagnement individualisé.

Poursuite d'études

A l'issue du BTS vous avez la possibilité de continuer en suivant un cursus :

- Licence dans les secteurs tertiaires puis Master
- Une école spécialisée en notariat (le DIMN Diplôme de l'Institut des Métiers du Notariat)
- Titre RNCP toute spécialité

BTS Collaborateur Juriste Notarial

Formation initiale sous contrat - Diplôme d'État

BAC + 2



Programme de la formation

L'objectif principal du BTS est de permettre l'accès à un poste de collaborateur dans une étude notariale.

Accompagnement du client selon les règles déontologiques

- ◇ Explication au client du statut d'officier public et ministériel et de la mission de service public du notaire
- ◇ Accueil et accompagnement du client en respectant les règles de déontologie
- ◇ Gestion de dossiers dans le respect des règles de déontologie et de sécurité des données

Conduite d'un dossier en droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial

- ◇ Pratique du droit de la filiation
- ◇ Accompagnement de la vie juridique des couples : les unions
- ◇ Accompagnement de la vie juridique des couples : la désunion
- ◇ Organisation de la protection des personnes vulnérables
- ◇ Conduite d'un dossier sur les libéralités
- ◇ Règlement d'une succession
- ◇ Pratique de l'indivision

Conduite d'un dossier en droit des biens dans le domaine immobilier ou de l'entreprise

- ◇ Pratique des opérations immobilières
- ◇ Pratique des baux (d'habitation, professionnels ou ruraux)
- ◇ Pratique des contrats préparatoires
- ◇ Pratique de l'acte de vente
- ◇ Négociation immobilière
- ◇ Contribution aux opérations sur fonds de commerce
- ◇ Pratique des actes notariés en présence d'une entreprise

Éléments fondamentaux du droit

- ◇ Le droit-éléments introductifs
- ◇ L'organisation juridictionnelle
- ◇ La preuve des droits
- ◇ La prescription
- ◇ Les personnes
- ◇ Les biens
- ◇ Les obligations

Environnement de l'activité notariale

La finalité de l'enseignement de l'environnement économique et managérial du notariat est de montrer l'incidence de l'activité économique sur l'activité notariale, sur l'organisation de l'office. Cet enseignement vise à l'acquisition de compétences transversales pour traiter des problématiques.

Anglais

L'enseignement de l'anglais vise à appréhender toute situation professionnelle écrite (compte-rendus, rédaction d'actes, traduction, ..) ou orale (conversation).

Culture générale et expression

La culture générale est développée par la lecture de tout type de textes et de documents (presse, essais, œuvres littéraires, documents iconographiques, films) en relation avec les questions d'actualité rencontrées dans les médias, les productions artistiques, les lieux de débat.

Règlement d'examen

Epreuves	Coef.	Nature	Durée
Culture générale et expression	3	Ecrite	4 h
Anglais	2	Ecrite Orale	2 h 20 mn
• Compréhension de l'écrit et expression écrite			
• Production orale en continue et interaction			
Environnement technique, juridique, économique et managériale du notariat	4	CCF CCF	
• Eléments fondamentaux du droit			
• Environnement de l'activité notariale			
Accompagnement du client selon les règles déontologiques	3	CCF	
Conduite d'un dossier en droit des personnes, de la famille et du droit familial	5	Ecrite	4 h
Conduite d'un dossier en droit des biens dans le domaine immobilier ou de l'entreprise	5	Ecrite	4 h

Pôle Supérieur Saint Jean

76 avenue Georges Borel - 13300 SALON DE PROVENCE

04 90 53 20 51